

Fiche Action

Présentée par
Centre de Formation d'Apprentis Polyvalent de l'Académie de la Guadeloupe
(C.F.A.P.A.G.)

Morne Epingle – BP 230 97139 ABYMES
Téléphone : 0590 20-26-28 Télécopie : 0590 20-26-29
E-mail : providence.cfa@wanadoo.fr

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR NOTARIAT

Objectifs

Former des techniciens capables d'intégrer des Offices Notariaux, des chambres départementales ou régionales de notaires ou encore des services juridiques d'entreprises, des collectivités territoriales ou des agences immobilières.

Les diplômés du BTS Notariat participeront à la rédaction d'actes simples en qualité d'assistant rédacteur d'actes, l'exécution de formalités en qualité d'assistant formaliste et à la négociation de biens à vendre ou à louer en qualité de négociateur.

Conditions d'accès

L'accès au BTS Notariat est réservé aux personnes titulaires d'un baccalauréat :
Baccalauréat L- ES- S- STG

L'admission se fait après étude du dossier de candidature suivie d'un entretien avec un jury

Durée de la formation : 2 ans

Durée en centre : 1400 heures minimum
Durée en Etude : 1890 heures minimum
2 semaines par mois en centre

Métiers préparés

- Assistant(e) ou secrétaire juridique
- Négociateur immobilier
- Formaliste
- Clerc négociateur Clerc rédacteur

Contenu pédagogique

- « Extrait du Référentiel de Certification »
- Environnement économique et managérial du notariat
 - Droit général et droit notarial
 - Techniques notariales
 - Conduite et présentation d'activités professionnelles
 - Culture générale et expression
 - Langue vivante étrangère

Validation

B.T.S. NOTARIAT Diplôme de niveau III

Lieu de formation :

LGT DES DROITS DE L'HOMME
PETIT-BOURG